



**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-
SAINTE-FOY
RAPPORT ANNUEL 2018**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



RAPPORT ANNUEL 2018
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.pointe-de-sainte-foy@ville.quebec.qc.ca

17 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	5
2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF).....	5
2.3. Membres	6
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
3.1. Assemblées	6
4. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2018.....	7
4.1. Mobilité durable et sécurité	7
4.2. Partenariat	8
4.3. Environnement et aménagement du territoire	8
4.4. Vie communautaire	9
4.5. Démocratie citoyenne	9
4.6. Vie interne du conseil de quartier.....	9
5. PLAN D'ACTION 2019	10
6. ÉTATS FINANCIERS 2018.....	10

1. MOT DU PRÉSIDENT

Chers co-citoyens et chères co-citoyennes de la Pointe-de-Sainte-Foy,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente, au nom du conseil d'administration, le rapport annuel de votre conseil de quartier. Vous y trouverez le compte-rendu des actions du conseil pour l'année 2018 ainsi que des pistes d'action pour 2019.

Arrivé seulement en poste à la fin de 2018, c'est en continuité avec la précédente présidente que j'ai souhaité commencer mon court mandat. En effet, M^{me} Johanne Elsener a assumé le rôle et les fonctions de présidente tout au long de l'année. Nous l'en remercions vivement et reconnaissons avec gratitude son apport inestimable à notre conseil, de même qu'à notre quartier, durant les nombreuses années où elle occupa ce titre. Elle a d'ailleurs poursuivi cet engagement, en début de 2019, mais cette fois en tant que vice-présidente.

À son exemple, je dirais que nous avons eu en tête l'objectif de bâtir une ville à l'échelle humaine où chacun vivrait dans un milieu de vie de qualité lui permettant de se développer et de vivre en santé et heureux le plus longtemps possible.

Malgré nos moyens limités, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a su, tout au cours de l'année, retransmettre les préoccupations, les questionnements et les suggestions des citoyens à la Ville.

Que ce soit celles concernant les pistes cyclables ou les matières résiduelles, en passant par le suivi du dossier du centre communautaire, nous avons été déterminés à proposer toutes les recommandations nécessaires à l'amélioration de la vie du quartier et, ce faisant, de la ville au complet.

Le dossier du réseau de transport structurant a été notre sujet majeur de discussion cette année, principalement en ce qui a trait au projet de tramway dans le quartier. Dès son annonce, au printemps passé, le conseil a demandé une rencontre d'information avec les responsables du projet à la Ville puisque le tracé proposé bouleversait complètement le paysage, la valeur des habitations et la qualité de vie de nombreux résidents du quartier. Malgré plusieurs reprises de cette invitation à dialoguer, invitation réitérée par des citoyens inquiets et préoccupés, le conseil et les citoyens n'ont toujours pas reçu de réponse positive des représentants de la Ville. Ce manque de considération, expliqué en vain par des soubresauts au projet, a grandement contribué à diminuer le manque de confiance du conseil et des citoyens envers la Ville et ses représentants. Notons d'ailleurs que l'absence prolongée de M^{me} Anne Corriveau, conseillère municipale pour le district de la Pointe-de-Sainte-Foy, aux assemblées du conseil a augmenté le sentiment de désintérêt des préoccupations des citoyens du quartier.

Malgré ce problème d'écoute et de dialogue, le conseil ne s'est pas découragé et a poursuivi son engagement en entendant chacun des citoyens présents à ses rencontres mensuelles, en faisant le suivi aux lettres reçues et en les conseillant le mieux possible quant aux actions à poser. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le conseil, lors de la révision de son plan d'action cet automne, a ajouté l'enjeu de la démocratie citoyenne, tout en réaffirmant celui de l'écoute de nos co-citoyens.

De manière plus concrète, nous avons aussi communiqué les préoccupations des citoyens, concernant le projet de tramway, en transmettant celles-ci au directeur de la coordination des travaux de conception du projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec, M. André Caron, ainsi qu'au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) du projet de tramway.

Lors de la redéfinition de notre plan d'action, nous avons aussi réaffirmé l'importance de l'environnement et de la nature comme condition de base au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier. Voilà pourquoi le conseil, s'associant à tous les autres conseils de quartier de la ville de Québec, a contribué à créer la Table de concertation sur l'environnement des conseils de quartier. Cette table, sur le modèle de la Table de concertation vélo, se réunira cinq fois dans l'année et permettra de développer une vision commune ainsi que de proposer des résolutions et des actions concertées entre tous les conseils de quartier, et ce, afin d'avoir une plus grande efficacité. À l'heure où l'ensemble de la planète doit se préparer à faire face aux changements climatiques, il nous apparaît urgent de faire des efforts tangibles afin de lutter contre les trop nombreuses pollutions qui menacent notre survie.

Or, toutes ces actions n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, composé de citoyens bénévoles ayant à cœur la qualité de vie de notre quartier. J'ajoute à ceux-ci M^{me} Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, sans qui nos discussions et décisions resteraient lettre morte. Au nom des citoyens et citoyennes du quartier, je les remercie vivement pour leur dévouement au bien-être de notre communauté.

Je tiens aussi à remercier M^{me} Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, pour son soutien indéfectible ainsi que tous les citoyens qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et qui ont tenté de trouver des solutions avec nous.

Même si nous avons parfois eu l'impression que les choses n'avançaient pas très rapidement, c'est en regardant le chemin parcouru que nous pouvons aujourd'hui dire fièrement que notre présence contribue positivement à la vie du quartier. C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre 12^e rapport annuel.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à participer à la santé et à la croissance de votre conseil de quartier. Visitez notre page sur Facebook et commentez-y nos interventions. Écrivez-nous ou venez assister à nos assemblées publiques.

Vous êtes toujours les bienvenus à votre conseil de quartier!

Simon Mathias Poulin, président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment, en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en regard de l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)

Le CQPSF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQPSF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Le CQPSF est normalement composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2018 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
M ^{me} Johanne Elsener	Présidente (janv. à nov.) Administratrice (déc.)
M. Simon M. Poulin	Président (déc.)
M. Luc Berthiaume	Vice-président (janv. à mars)
M. Simon M. Poulin	Vice-président (avril à nov.)
M ^{me} Anne Blouin	Secrétaire (janv. à mars.)
M ^{me} Martine Pageau	Secrétaire (avril à déc.)
M. Simon M. Poulin	Trésorier (janv. à mars)
M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Trésorière (avril à déc.)
M. Gilles Lefebvre	Administrateur (janv. à mars)
M. Carl Maltais	Administrateur (janv. à déc.)
M. Marc Hébert	Administrateur (janv. à déc.)
M. Alexandre Perras	Administrateur (avril à déc.)

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2018, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu neuf rencontres (l'assemblée générale annuelle et huit assemblées ordinaires). Toutes les assemblées ont eu lieu au Collège des Compagnons ou au Centre de loisirs Saint-Benoît.

Assemblées 2018 du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
7 février	14 juin
28 février	26 septembre
28 mars	24 octobre
25 avril (AGA)*	27 novembre
23 mai	

*Assemblée générale annuelle

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire de soutien (contractuelle). Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous

4. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2018

Les membres ont mené des actions, reçu des informations et pris des décisions dans les domaines suivants :

4.1. Mobilité durable et sécurité

- En janvier, un membre a participé au C.A. du Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour transmettre des commentaires et préoccupations en regard des propositions du RTC quant à ses parcours prévus sur le territoire du CQPSF.
- Les membres adoptent deux résolutions; l'une saluant l'engagement de la Ville de Québec de compléter les projets cyclables de 2018 avant le début de l'été et l'autre demandant à la Ville d'étudier la pertinence d'implanter un système de vélo partage sur son territoire.
- Les deux conseils de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy et du Cap-Rouge ont tenu une rencontre concluant leur position commune de ne pas considérer l'aménagement d'une piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier.

Par ailleurs, ils formulent une résolution commune sur le problème actuel de connectivité est-ouest de la piste cyclable verte. Elle sera déposée à la Table concertation vélo (TCV).

- Les membres sont informés d'une consultation en ligne sur la sécurité routière qui sera suivie d'un sommet regroupant des invités internationaux.
- Dans le dossier de l'interconnexion des voies cyclables entre les quartiers Pointe-de-Sainte-Foy et Cap-Rouge, une résolution est adoptée demandant à la Ville de Québec d'analyser la problématique de la côte de Cap-Rouge comme voie cyclable.
- Les membres adoptent une résolution demandant à la Ville de Québec d'améliorer la sécurité des traverses piétonnières du chemin des Quatre-Bourgeois et de la rue de La Pérade, en utilisant les moyens et technologies les plus appropriés et efficaces pour résoudre la problématique.
- Une série de préoccupations en lien avec le projet de réseau structurant sont énumérées. Une résolution est adoptée demandant aux gestionnaires du projet de réseau structurant de transport en commun de venir rencontrer les administrateurs et membres du CQPSF pour répondre à une série de questions et à d'autres pouvant être soulevées.
- Une résolution est adoptée à l'effet qu'une lettre soit adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux afin de connaître les impacts sur la santé des

personnes quant à la mise en place d'un réseau structurant de transport en commun.

- Bien que le CQPSF ait signalé un problème de sécurité à la traverse piétonnière sur le chemin des Quatre-Bourgeois, en face du Provigo, ainsi que sur la rue de La Pérade, la Ville de Québec répond que les endroits sont conformes aux normes de signalisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET).

La Ville informe également qu'une nouvelle *Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec* sera lancée à l'automne 2018.

- Le conseil de quartier a relancé l'invitation à la Ville demandant aux gestionnaires du projet de réseau structurant de transport en commun de venir le rencontrer. Celle-ci a répondu qu'un calendrier de rencontres était à planifier et que le CQ en serait aussitôt avisé lors de sa production.
- Les membres reviennent à la charge auprès des autorités de la Ville pour proposer des solutions à peu de frais afin d'assurer la sécurité de la traverse piétonnière sur le chemin des Quatre-Bourgeois, en face du Provigo ainsi que sur la rue de La Pérade.
- En fin d'année, les membres déplorent que la Ville de Québec n'ait toujours pas rencontré les citoyens du secteur sur le projet de réseau structurant de transport en commun.

4.2. Partenariat

- Les membres suggèrent de discuter de l'enjeu des matières résiduelles avec les autres conseils de quartier afin de dégager une position commune.
- Le Regroupement de conseils de quartier a adopté une résolution en regard du dossier des matières résiduelles demandant notamment à la Ville de Québec, de mettre en œuvre des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération.

4.3. Environnement et aménagement du territoire

- Une suggestion est émise pour faciliter l'accès (escalier) du terrain de stationnement du Village des valeurs vers l'avenue Maricourt.
- Une résolution est adoptée en vue de déléguer M^{me} Johanne Elsener, au sein du conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale.
- Les membres se disent favorables à l'idée de créer une Table concertation environnement (TCE) à l'instar de la Table concertation vélo (TCV).

- Une résolution est adoptée en vue d'appuyer la volonté de la Ville d'autoriser dorénavant des potagers en façade.
- Une résolution est adoptée demandant à la Ville d'innover dans les solutions concernant l'entretien des gazons du territoire. On cite pour exemples : augmenter la hauteur de tonte, prévoir des arrêts de la coupe durant les périodes de canicule, semer des variétés de gazon, en favorisant des plantes très résistantes à la sécheresse.

4.4. Vie communautaire

- En février, on fait le bilan de l'événement *Ça marche Doc!* tenu dans le secteur du CQPSF. La conférence de M^{me} Suzanne Hardy, qui a précédé la marche, portait sur *l'Identification des végétaux en hiver*. Elle a regroupé une quarantaine de personnes.
- Les administrateurs remettent un prix *Voisin remarquable* à la citoyenne M^{me} Diane St-Pierre pour tous ses efforts menés dans le dossier du maintien de la SAQ dans le Campanile.
- Les membres sont informés que le Centre d'éducation des adultes – Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy a été acquis par la Ville et sera mis aux normes. Les organismes et activités du Centre Pie-XII seront transférés à cet endroit.
- En 2019, les membres souhaitent réitérer l'activité *Ça marche Doc!* dans le secteur.

4.5. Démocratie citoyenne

- L'Institut du Nouveau Monde (INM) a produit un rapport sur le processus de consultation à la Ville de Québec. Il en est ressorti sept constats.

À la lumière de ce rapport, la Ville de Québec amorce une démarche consultative auprès des citoyens en vue de l'élaboration de sa prochaine politique de participation publique. Questionnaire en ligne et ateliers participatifs ont cours sur tout le territoire de la municipalité.

Un mémoire est préparé par le Regroupement de conseils de quartier relativement au projet de règlement provincial sur la participation publique.

4.6. Vie interne du conseil de quartier

- Un membre propose un texte abrégé comme mot d'ouverture aux séances du CQPSF.
- En avril, après l'élection du nouveau conseil d'administration du CQPSF, il y a nomination des membres occupant les postes de présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat, de même que les signataires des effets bancaires.

- Une résolution est prise pour désigner les trois administrateurs, qui agiront comme nouveaux signataires de la correspondance et des effets bancaires du CQPSF.
- Les membres déplorent l'absence, depuis juin, de la conseillère municipale M^{me} Anne Corriveau aux séances du CQPSF.
- En novembre, la présidente M^{me} Johanne Elsener annonce sa démission à titre de présidente mais souhaite demeurer administratrice.

Une résolution est adoptée pour désigner M. Simon M. Poulin, nouveau président du CQPSF.

5. PLAN D'ACTION 2019

Au cours de l'année 2019, les membres du conseil de quartier concentreront leurs efforts notamment sur le suivi du réseau structurant de transport en commun, de la Vision de l'habitation, de la Table concertation vélo (TCV), de la nouvelle Table concertation environnement (TCE) de même que sur la prise en compte en continu de la voix citoyenne dans le respect de la démocratie.

6. ÉTATS FINANCIERS 2018

En 2018, **1 233,76 \$** ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Cela inclut notamment le secrétariat, les frais bancaires, les frais de repas lors d'ateliers de travail et un paiement au Registraire des entreprises.

L'actif représenté par l'encaisse est de **1 108,56 \$** au 31 décembre 2018.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1 108,56 \$</u>	<u>692,32 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer	150,00 \$	18,50 \$
Actif net	<u><u>958,56 \$</u></u>	<u><u>673,82 \$</u></u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

Marie-Ève Normandeau, trésorière

Simon M. Poulin, président

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	1 500,00 \$	0,00 \$
Commandites - députés fédéral et provincial	0,00 \$	700,00 \$
Total des produits	<u>1 500,00 \$</u>	<u>700,00 \$</u>
Charges		
Secrétariat	640,00 \$	555,00 \$
Représentation et formation	18,50 \$	80,14 \$
Mise à jour annuelle (Registraire des entreprises)	34,00 \$	34,00 \$
Réunions de travail	68,42 \$	83,00 \$
Réalisation du plan d'action	287,44 \$	492,30 \$
Prix Voisin remarquable	0,00 \$	387,80 \$
Publicité et promotion	150,00 \$	0,00 \$
Intérêts et frais bancaires	35,40 \$	35,40 \$
Total des charges	<u>1 233,76 \$</u>	<u>1 667,64 \$</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>266,64 \$</u>	<u>(967,64 \$)</u>